

CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Olivier de Serres

1062, chemin du Pradel

07170 MIRABEL

Tél : 04-75-36-71-80



- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi ou personnes désireuses de se perfectionner au pilotage d'une entreprise agricole
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation
- **Coût de la formation** : 15 € à l'heure (VIVEA) / 12 € à l'heure (Compte Personnel de Formation sous certaines conditions – Autofinancement – France Travail – Autres OPCO)

Possibilité de prise en charge des frais de formation (VIVEA, OCAPIAT,...)

Référent formation : marion.bealet@educagri.fr

et cfppa.aubenas@educagri.fr

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet :

<https://epl.aubenas.educagri.fr/>



S'exercer à la comptabilité et choisir ses statuts en vue de son installation

CFPPA Olivier de Serres – Domaine du Pradel



Module 1: Je me familiarise avec la comptabilité

- lister les investissements sur 3 ans et leur financement respectif
- construire le plan de financement pour l'année d'installation
- lister les emprunts: durée, taux, montant emprunté, date,....
- lister les amortissements: durée, date, valeur de base,....
- établir le bilan d'ouverture N
- établir le budget de trésorerie N
- établir le compte de résultat N
- établir le bilan de clôture N
- établir les budgets, comptes de résultat et bilans pour N+1 et N+2
- tous ces thèmes seront abordés dans un premier temps en théorie puis à travers un exercice fil rouge.
- remplir le fichier Excel avec les résultats de l'exercice travaillé à distance
- éclaircir et approfondir les points essentiels
- réaliser les analyses économique et financière
- établir des comparatifs d'analyses de groupe par filière

durée du module : 38.5h

Module 2: Je choisis mes statuts

- Choisir son statut social, fiscal et juridique
- Connaître la réglementation autour du foncier et du patrimoine
- Echanger avec une juriste autour de son projet

durée du module : 10h

Le travail sera suivi et accompagné par votre formateur référent.

Nous contacter afin de :

- **Définir la durée de la formation**
- **Programmer vos dates de début et fin de formation**
- **Définir votre financement**

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (CPF sous certaines conditions, France Travail, ...)

➤ Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate-forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation et des sessions de regroupement peuvent être proposées.

➤ Formation modulable : possibilité de suivre tout ou partie de la formation. *Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA si elle s'accompagne du passage de l'évaluation.*

➤ Taux de satisfaction (données 2024) : **83,5 %**

